

Il semble qu'au XX<sup>e</sup> siècle, la dégradation de l'environnement n'ait généralement pas constitué une cause d'émigration. L'oppression politique et sociale y a de toute évidence joué un rôle, tout comme les campagnes militaires. Mais c'est l'espoir de trouver une vie meilleure sur le plan matériel qui représente vraisemblablement le principal facteur de motivation, les facteurs d'attraction l'emportant sur les facteurs d'incitation à partir. Les gens émigrent parce qu'ils veulent jouir d'un niveau de vie plus élevé, et qu'ils s'attendent à y parvenir. Personne ne nie qu'à l'avenir, la grave dégradation de l'environnement pourrait provoquer d'importants mouvements de population d'inspiration environnementale. Si l'on fait abstraction des inquiétudes suscitées par la dégradation des sols, certains craignent que le réchauffement de la planète ne provoque une montée du niveau de la mer qui obligerait des millions de personnes à quitter les villes des littoraux et les terres agricoles basses. Mais ni l'extrême degré de dégradation propre à déclencher de tels déplacements massifs, ni l'hypothèse que les pays soient disposés à prendre les mesures qui s'imposent pour réduire à la source les pressions en faveur de l'émigration, et soient capables de le faire, ni le refus des éventuels pays d'accueil d'accepter un influx aussi considérable d'immigrants, ne rendent les grands mouvements de population inévitables, voire improbables, sauf sur une échelle régionale restreinte. Pour l'instant, l'affirmation selon laquelle le stress environnemental finira par provoquer une marée d'émigration en provenance des pays en développement qui déferlera sur les pays industrialisés n'est pas fondée. Il n'en est pas moins important de bien comprendre les incidences de la perte d'habitabilité de certaines régions du monde, voire de la planète tout entière.

## 7. Les enseignements à tirer

Dans la perspective la plus globale qui soit, les décideurs doivent retenir qu'ils devraient tenir compte des rapports entre le stress environnemental et la sécurité nationale afin de prendre des décisions d'orientation mieux éclairées. Il convient néanmoins d'admettre que bien des aspects de la question demeurent obscurs. La gestion des affaires publiques comporte certains choix. À en juger par le nombre de questions abordées dans ces pages et d'éléments décrits dans le cadre théorique, il apparaît évident que la nécessité s'imposera de viser un degré élevé d'intégration des orientations si l'on doit accorder l'importance qui convient aux rapports entre le stress environnemental et la sécurité nationale. Il devra en être ainsi que l'on retienne la définition de la sécurité nationale dans son sens large, ou sa définition dans le contexte environnemental, plus étroite. Les types de rapports et leur importance varieront cependant, les décideurs révisant leurs conceptions de la sécurité nationale.

---

Project on Environmental Change and Acute Conflict, A Joint Project of the University of Toronto and the American Academy of Arts and Sciences, March 1993.